



LIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 février 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Patrick LEFEBVRE.

Etaient présents :

M. BENAC Jean Pierre, Mme BRESSAC Isabelle, M. CORNET Olivier, Mme DA SILVA Corinne, M. FILHOS Francis, M. LASSERRE Christian, M. LEFEBVRE Patrick, M. MASCARAS Eric, M. MASSIP Cyril, M. MESTRE Christophe, Mme ROUSSET Vanessa, Mme VILA Marie, Mme ZIMMERMANN Diane

Procuration(s) :

Sonia COUDOURNAC à Olivier CORNET
Stéphane VIGNES à Cyril MASSIP

Etai(ent) absent(s) :

Mme COUDOURNAC Sonia, M. VIGNES Stéphane

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BRESSAC Isabelle

Date de convocation
07/02/2025

Date d'affichage
07/02/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

25/02/2025

et publication du :

25/02/2025

CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS parcelle C 1256

Dans le cadre d'un aménagement de ses réseaux pour le raccordement du site de production photovoltaïque des Pépinières du Volvestre sise section C N° 1256, ENEDIS projette la création d'un poste au sol raccordé au réseau aérien existant le long de la voie piétonne située ci-dessus.

Les travaux portent sur la pose de 2 câbles souterrains sur une longueur d'environ 3 m.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, ENEDIS sollicite la signature d'une convention de servitudes référencée CS 06.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve au scrutin direct et à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser le maire à signer la convention CS 06 accordant à ENEDIS une servitude de passage au lieu-dit Billot à ST JULIEN SUR GARONNE sur la parcelle C 1256

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT JULIEN SUR GARONNE

Le Maire, Patrick LEFEBVRE

